



RAPPORT

FINANCIER

ANNUEL

du gouvernement du Canada

Exercice 1999-2000

© **Sa Majesté la Reine du Chef du Canada (2000)**
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document doit être adressée à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

On peut obtenir des exemplaires de ce document en s'adressant au :

Centre de distribution
Ministère des Finances Canada
Pièce P-135, Tour Ouest
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa, Ontario K1A 0G5
Téléphone : (613) 943-8665
Télécopieur : (613) 996-0901

Prix : 16 \$ (incluant la TPS)

(Ce prix inclut le document intitulé *Tableaux de référence financiers*)

Ce document est diffusé gratuitement sur Internet à l'adresse suivante :
<http://www.fin.gc.ca/>

This document is also available in English.

N° de cat. : F1-25/2000F
ISBN 0-660-96404-X





RAPPORT FINANCIER ANNUEL

du gouvernement du Canada

Exercice 1999-2000

Dans son budget de février 2000, le gouvernement s'engageait à déposer un budget équilibré ou excédentaire pour l'exercice 1999-2000, tout en tenant compte de la réserve pour éventualités de 3 milliards de dollars, établie en vue de garantir l'atteinte de l'objectif budgétaire. Le budget prévoyait également des investissements de 6,2 milliards dans les domaines auxquels les Canadiennes et les Canadiens accordent le plus d'importance. Mentionnons le supplément en espèces de 2,5 milliards de dollars au titre de la santé et de l'éducation dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux; 1,3 milliard de dollars consacrés à des initiatives visant à rendre l'économie plus innovatrice, dont 0,9 milliard de dollars affectés à la Fondation canadienne pour l'innovation; 0,8 milliard de dollars pour permettre au Canada de s'acquitter de ses obligations internationales; et des fonds servant à venir en aide aux agriculteurs canadiens.

En raison d'une performance économique dépassant les attentes, les recettes budgétaires au dernier trimestre de 1999-2000 ont augmenté de façon beaucoup plus considérable que ce qui avait été prévu dans le budget de 2000, tandis que les dépenses de programmes ont été moins élevées. De ce fait, un excédent budgétaire de 12,3 milliards de dollars a été enregistré pour l'exercice 1999-2000, soit 9,3 milliards en plus de la réserve pour éventualités de 3 milliards. Cet excédent a servi à réduire la dette publique nette. Il s'agit d'un troisième exercice consécutif où le gouvernement fédéral a dégagé un excédent budgétaire, ce qui ne s'était pas produit depuis la fin des années 1940 et le début des années 1950. Cela a rendu possible une diminution



de 18,7 milliards de dollars de l'encours de la dette publique nette en trois ans à peine. La dette contractée sur les marchés (marchés de crédit) a diminué de façon encore plus marquée : au cours des trois derniers exercices, 20,4 milliards de dollars de cette dette ont été remboursés.

Ces remboursements massifs de la dette publique nette sont de bon aloi. Le niveau d'endettement du Canada est en effet élevé par rapport aux normes historiques canadiennes et internationales. Le fardeau de la dette est si lourd qu'une grande partie des recettes que perçoit l'État auprès des contribuables doit être affectée au service de la dette plutôt qu'à la réduction des impôts, au financement de programmes importants ou au remboursement de la dette. La réduction du fardeau de la dette atténuée en outre notre vulnérabilité aux chocs économiques, en particulier la hausse des taux d'intérêt ou le ralentissement prolongé de l'activité économique. Enfin, les jeunes Canadiens n'auront pas à rembourser une fraction inéquitable de la dette.

La dette publique nette exprimée en proportion de l'économie se chiffre maintenant à 58,9 %, en baisse de plus de 12 points de pourcentage après avoir culminé à 71,2 % en 1995-1996. À l'échelle internationale, aucun autre pays du G-7 n'a réduit son fardeau de la dette autant que le Canada. Les frais de la dette publique représentent maintenant 25 cents environ de chaque dollar de recettes (le même niveau qu'en 1981-1982), contre 36 cents en 1995-1996. Le Plan de remboursement de la dette, conjugué à une croissance économique soutenue, garantira une diminution continue de l'encours et du fardeau de la dette.

Cette amélioration de la situation budgétaire n'est pas unique au gouvernement fédéral. La plupart des provinces ainsi que d'autres grands pays industrialisés font état de résultats financiers supérieurs à ceux prévus pour l'exercice qui vient de se terminer.

Le vérificateur général du Canada, Denis Desautels, a exprimé une opinion favorable au sujet des présents états financiers, les derniers au sujet desquels il donnera son opinion d'ici la fin de son mandat, en mars 2001. Bien qu'il y ait eu à l'occasion des divergences d'interprétation entre le vérificateur général et le gouvernement, il demeure que M. Desautels a fait preuve d'un dévouement et d'un professionnalisme exemplaires. Les Canadiens et les Canadiennes ainsi que le gouvernement ne peuvent que se féliciter des services qu'il leur a rendus. Je tiens à lui souhaiter la meilleure des chances dans ses projets futurs.

Le *Rapport financier annuel* pour 1998-1999 comportait un sondage auprès des lecteurs. Les commentaires reçus au sujet du contenu et de la structure du rapport ont été en général positifs, et la majorité des personnes qui ont répondu estimaient que l'information fournie était adéquate. Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont pris la peine de participer à ce sondage.

Les données financières contenues dans ce rapport sont fondées sur les résultats vérifiés qui paraîtront, de façon plus détaillée, dans les *Comptes publics du Canada* de 2000, dont le dépôt à la Chambre des communes est prévu à l'automne. Ces données touchent les dépenses et les recettes du gouvernement pour le dernier exercice (du 1^{er} avril 1999 au 31 mars 2000) ainsi que des facteurs qui ont eu une incidence sur les résultats. Également, les *Tableaux de référence financiers* incorporent les données se rapportant à l'exercice 1999-2000 de même que les révisions chronologiques des *Comptes économiques et financiers nationaux*, publiées par Statistique Canada. Ces tableaux font partie intégrante du rapport.

Le ministre des Finances
l'honorable Paul Martin, c.p., député

TABLE DES MATIÈRES

Points saillants	5
Les recettes budgétaires	8
Les dépenses budgétaires	11
Le solde budgétaire, les ressources ou besoins financiers et la dette	17
La « carte de pointage »	20
Opinion du vérificateur général sur les états financiers condensés du gouvernement du Canada	23
Les états financiers condensés du gouvernement du Canada	25

POINTS SAILLANTS

- Un excédent budgétaire de 12,3 milliards de dollars a été enregistré en 1999-2000, faisant suite à des excédents de 3,5 milliards en 1997-1998 et de 2,9 milliards en 1998-1999. C'est la première fois depuis 1951-1952 que des excédents budgétaires sont enregistrés lors de trois exercices consécutifs.
- Selon les méthodes comptables utilisées par la plupart des autres pays, le Canada a obtenu des ressources financières pour un quatrième exercice consécutif; il est le seul pays du G-7 à avoir réalisé cet exploit.
- La dette publique nette a diminué de 18,7 milliards de dollars depuis 1996-1997, exercice où elle avait atteint son point culminant; elle se chiffre maintenant à 564,5 milliards. Le ratio de la dette publique nette au produit intérieur brut (PIB), après avoir culminé à 71,2 % en 1995-1996, est passé à 58,9 %.
- La dette contractée sur les marchés (marchés du crédit) a connu un recul encore plus marqué que celui de la dette publique nette. Au cours des trois derniers exercices, 20,4 milliards de dollars de la dette contractée sur les marchés ont été remboursés.

Le solde budgétaire

Lors du dépôt du budget de février 1999, les économistes du secteur privé prévoient que le revenu nominal, qui correspond approximativement à l'assiette fiscale fédérale, ne progresserait que de 2,7 % en 1999. Ce chiffre a toutefois été révisé à la hausse, à 5,1 % en septembre 1999 puis à 5,4 % dans le budget de février 2000.

La croissance beaucoup plus vigoureuse que prévu de l'économie a donné lieu à des recettes bien plus élevées, tandis que les versements de prestations d'assurance-emploi ont été plus bas qu'on ne le prévoyait lors du dépôt du budget de février 1999. Par ailleurs, au moment où le

budget de 2000 a été déposé, on s'attendait à un excédent budgétaire de 9,2 milliards de dollars pour 1999-2000, incluant la réserve pour éventualités de 3 milliards de dollars (établie pour garantir à l'État d'atteindre son objectif budgétaire ou de le dépasser), ce qui donne un excédent de 6,2 milliards à des fins de planification. Cet excédent a été affecté à différentes priorités fondamentales : un supplément en espèces de 2,5 milliards de dollars au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS), pour aider les provinces et les territoires à financer l'enseignement postsecondaire et la santé; 1,3 milliard de dollars consacrés à des initiatives visant à stimuler l'innovation au sein de l'économie, dont un transfert de 0,9 milliard à la Fondation canadienne pour l'innovation; 0,8 milliard de dollars au titre des obligations internationales du Canada; et de l'aide financière additionnelle fournie aux agriculteurs canadiens.

Toutefois, les données rendues disponibles depuis le dépôt du budget de 2000 indiquent que le revenu nominal a progressé en moyenne de 6,2 % en 1999, et que cette progression s'est poursuivie en 2000. Aussi, les recettes budgétaires ont été de 5,8 milliards de dollars plus élevées que ce qui avait été estimé dans le budget de février 2000, tandis que les dépenses étaient de 3,5 milliards plus basses. Si l'on ajoute à cela la réserve pour éventualités de 3 milliards de dollars, l'excédent budgétaire pour 1999-2000 s'est chiffré à 12,3 milliards, somme qui a été intégralement affectée au remboursement de la dette publique nette.

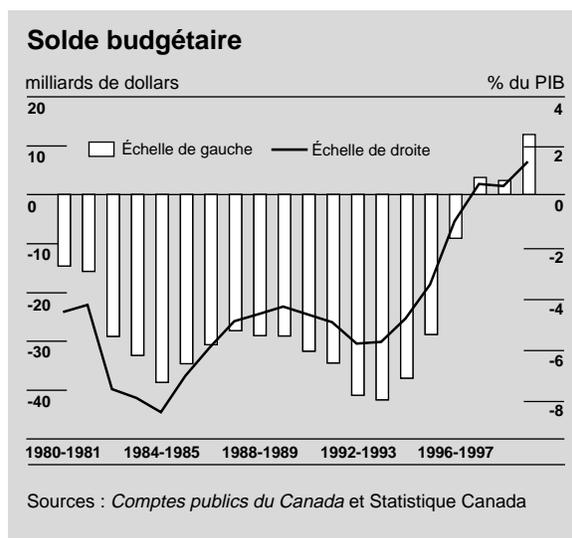


Tableau 1

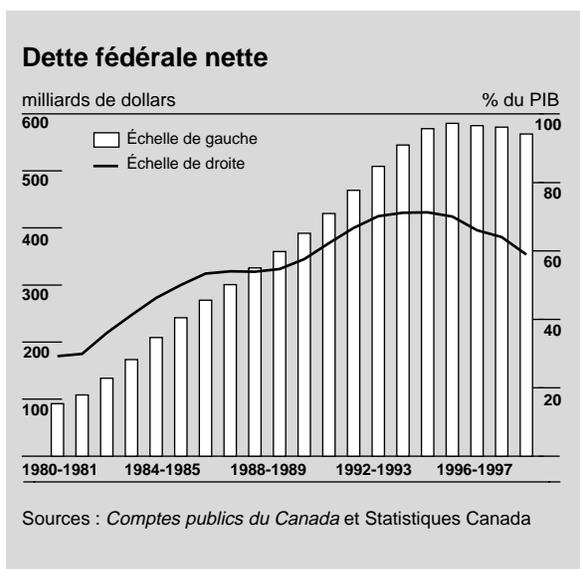
Aperçu financier

	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000
	(en milliards de dollars)						
Opérations budgétaires							
Recettes	116,0	123,3	130,3	140,9	153,2	155,7	165,7
Dépenses de programmes	-120,0	-118,7	-112,0	-104,8	-108,8	-111,4	-111,8
Solde de fonctionnement	-4,0	4,6	18,3	36,1	44,4	44,3	53,9
Frais de la dette publique	-38,0	-42,0	-46,9	-45,0	-40,9	-41,4	-41,6
Solde budgétaire	-42,0	-37,5	-28,6	-8,9	3,5	2,9	12,3
Opérations non budgétaires	12,2	11,6	11,4	10,2	9,3	8,6	2,3
Ressources ou besoins financiers nets (opérations de change exclues)	-29,9	-25,8	-17,2	1,3	12,7	11,5	14,6
Opérations de change	-2,1	-1,4	-4,7	-7,8	-2,2	-5,7	-6,8
Ressources ou besoins financiers totaux	-32,0	-27,3	-21,9	-6,5	10,6	5,8	7,7
Variation nette des emprunts	31,2	27,0	28,5	7,3	-9,6	-6,9	-4,0
Variation nette de l'encaisse	-0,7	-0,2	6,7	0,8	1,0	-1,1	3,7
Situation financière							
Total du passif	-546,4	-584,8	-624,7	-640,7	-638,5	-640,3	-638,7
Total de l'actif financier	38,2	39,1	50,4	57,5	58,8	63,5	74,2
Déficit accumulé (dette publique nette)	-508,2	-545,7	-574,3	-583,2	-579,7	-576,8	-564,5
Résultats financiers (en % du PIB)							
Recettes budgétaires	16,0	16,1	16,1	16,9	17,4	17,3	17,3
Dépenses de programmes	16,6	15,5	13,9	12,6	12,4	12,4	11,7
Frais de la dette publique	5,2	5,5	5,8	5,4	4,7	4,6	4,3
Solde budgétaire	-5,8	-4,9	-3,5	-1,1	0,4	0,3	1,3
Dette publique nette	70,1	71,1	71,2	70,0	66,0	64,0	58,9

En 1993-1994, le déficit fédéral était de 42 milliards de dollars. Les mesures budgétaires de 1994, de 1995 et de 1996 ainsi qu'une croissance économique soutenue ont permis d'éliminer ce déficit en quatre ans seulement. En 1997-1998, un excédent budgétaire de 3,5 milliards de dollars, le premier en 28 ans, a été enregistré. Il a été suivi d'excédents de 2,9 milliards en 1998-1999 et de 12,3 milliards en 1999-2000.

Ce redressement du solde budgétaire est dû aux effets conjugués de la diminution des dépenses de programmes, attribuable surtout aux initiatives de réduction des dépenses lancées depuis 1993, et de l'augmentation des recettes, découlant essentiellement de la croissance de l'économie. Il est plus facile d'apprécier ces données en les

considérant par rapport au PIB. De 1993-1994 à 1999-2000, le solde budgétaire a connu un redressement correspondant à 7,1 points de pourcentage du PIB, passant d'un déficit égal à 5,8 % du PIB à un excédent de 1,3 %. Cette amélioration est attribuable pour plus des deux tiers à la diminution des dépenses de programmes, qui sont passées de 16,6 % du PIB en 1993-1994 à 11,7 % en 1999-2000. Les recettes budgétaires ont progressé de 1,3 point de pourcentage du PIB, ce qui représente moins de 20 % de l'amélioration totale du solde budgétaire. Les frais de la dette publique, exprimés en proportion du PIB, ont diminué de 0,9 point de pourcentage, ce qui correspond à quelque 13 % de l'amélioration du solde budgétaire.



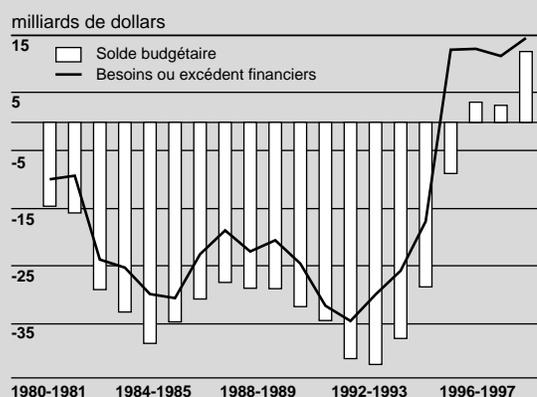
Dettes publiques nettes

L'excédent de 12,3 milliards de dollars enregistré en 1999-2000 a pour effet de ramener la dette publique nette du gouvernement fédéral, soit le montant cumulatif des déficits et des excédents de chaque exercice, à 564,5 milliards de dollars. En proportion du PIB, la dette publique nette est de 58,9 %, en baisse de 12,3 points de pourcentage par rapport à 1995-1996, où elle culminait à 71,2 %. La diminution enregistrée en 1999-2000 est la plus importante depuis 1951-1952. Le ratio de la dette au PIB est généralement considéré comme la mesure la plus pertinente du fardeau de la dette, puisqu'il sert à mesurer cette dernière en fonction de la capacité de financement de l'État et de ses contribuables. Il s'agit du quatrième exercice consécutif où ce ratio connaît une baisse; il est maintenant à son niveau le plus bas depuis 1990-1991. La dette publique nette à la fin de 1999-2000 était de 18 408 \$ par Canadien, contre 18 972 \$ au cours de l'exercice précédent.

La dette publique nette est composée de la dette portant intérêt et d'autres passifs, après déduction de l'actif financier. Pour sa part, la dette portant intérêt comprend la dette non échue, contractée sur les marchés, et les obligations du gouvernement découlant de comptes internes comme les régimes de retraite de la fonction publique fédérale.

- En 1999-2000, la dette contractée sur les marchés se chiffrait à 456,4 milliards de dollars, en baisse de 4,0 milliards, ce qui s'explique par

Solde budgétaire et besoins ou excédents financiers¹



¹Opérations de change exclues
Source : Comptes publics du Canada

un encours moins élevé des obligations négociables, compensé en partie par un encours plus important de bons du Trésor. Au total, la dette contractée sur les marchés a diminué de 20,4 milliards de dollars depuis 1996-1997.

- La dette portant intérêt s'est élevée à 597,9 milliards de dollars, en hausse de 2,9 milliards par rapport à 1998-1999, la baisse de la dette contractée sur les marchés ayant été plus que compensée par une augmentation de 6,9 milliards de dollars du passif des comptes de retraite du secteur public et d'autres comptes.

Ressources ou besoins financiers

Les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds de l'État. La plupart des pays industrialisés utilisent actuellement une mesure comparable comme principal moyen de mesure budgétaire.

- L'exercice 1999-2000 s'est soldé par des ressources financières de 14,6 milliards de dollars (opérations de change exclues). Il s'agit du quatrième exercice consécutif où le Canada dégage des ressources financières; aucun autre pays du G-7 n'a su en faire autant.

Au cours de l'exercice, des besoins nets de 6,8 milliards de dollars ont été constatés pour les opérations de change, contre 5,7 milliards en 1998-1999. En tenant compte de ce montant, les ressources financières se sont établies à 7,7 milliards de dollars, comparativement à 5,8 milliards en 1998-1999.

LES RECETTES BUDGÉTAIRES

Le tableau 2, à la page 10, présente les recettes budgétaires à la fois en chiffres nets et en chiffres bruts. Les chiffres nets correspondent à la façon dont les dépenses et les recettes sont présentées au Parlement ainsi que dans le budget annuel du gouvernement. En chiffres bruts, les dépenses fiscales déduites des recettes sont incluses dans les dépenses, tandis que les postes déduits des dépenses sont inclus dans les recettes, ce qui donne lieu à une hausse des recettes et des dépenses sans aucune incidence sur le solde.

Les dépenses fiscales imputées aux recettes sont les suivantes :

- la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE);
- le crédit trimestriel au titre de la taxe sur les produits et services (TPS);
- les remboursements de prestations de sécurité de la vieillesse.

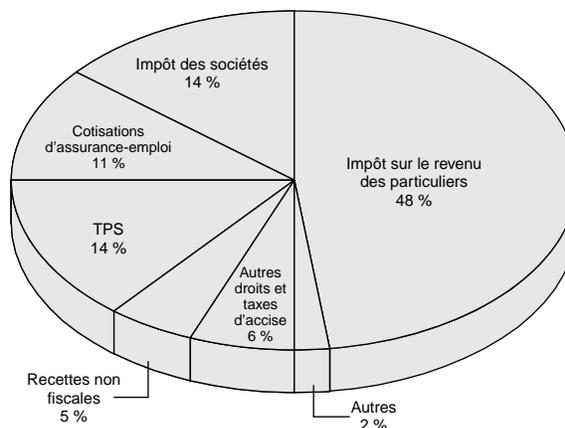
Les recettes ministérielles imputées aux dépenses sont les suivantes :

- les recettes des sociétés d'État consolidées;
- les recettes perçues par les ministères en contrepartie de services particuliers, notamment le coût des services de maintien de l'ordre dans les provinces.

Les recettes nettes ont connu une forte croissance en 1999-2000. Elle se sont élevées à 165,7 milliards de dollars, en hausse de 10,0 milliards (6,4 %) par rapport à 1998-1999, où elles n'avaient augmenté que de 2,5 milliards.

Le ratio des recettes, soit les recettes exprimées en proportion du PIB, donne une mesure approximative du fardeau fiscal total, puisqu'il compare les recettes totales perçues à la taille de l'économie. Le ratio des recettes en 1999-2000 a été le même qu'en 1998-1999, soit 17,3 %. Toutefois, étant donné que certaines composantes importantes des revenus et bénéfices assujettis à l'impôt ne sont pas prises en compte dans le calcul du PIB par Statistique Canada, notamment les gains en capital et le revenu des régimes de retraite en fiducie, l'utilisation de ce ratio conduit à une surestimation du fardeau fiscal. Il convient donc de faire preuve de prudence dans l'interprétation du ratio.

Recettes nettes en 1999-2000



Source : Comptes publics du Canada

Les rentrées nettes d'impôt sur le revenu des particuliers, qui représentent la principale composante des recettes budgétaires, ont augmenté de 6,9 milliards de dollars (9,5 %) en 1999-2000, ce qui correspond aux deux tiers de la croissance totale des recettes. Par contraste, la hausse enregistrée en 1998-1999 n'avait été que de 2,4 %.

- De cette hausse, environ 3 milliards de dollars (quelque 40 %) correspondent aux rajustements d'exercices antérieurs. Les versements bruts se rapportent à la fois à l'impôt fédéral et à l'impôt provincial sur le revenu des particuliers payable (conformément aux accords de perception fiscale conclus avec les provinces participantes), de même qu'aux cotisations au Régime de pensions du Canada, et aux cotisations d'assurance-emploi versées par les employés et les employeurs. Les retenues effectuées mensuellement à ce titre sont fondées sur des estimations, et des ajustements sont apportés une fois que l'Agence des douanes et du revenu du Canada fournit des données préliminaires ou définitives. En 1998-1999, des sommes importantes ont été transférées des recettes d'impôt sur le revenu des particuliers, par suite de la sous-estimation de ces retenues au cours de l'exercice; c'est l'inverse qui s'est produit en 1999-2000.

- Pour le reste, la hausse est attribuable à la croissance de l'assiette fiscale sous-jacente. Selon Statistique Canada, les traitements et salaires des particuliers – qui représentent la principale composante de l'assiette fiscale – ont progressé de 5,1 % en 1999, comparativement à 4,7 % en 1998. Cette augmentation reflète une augmentation importante (2,8 %) du nombre de personnes ayant un emploi par rapport à 1998, et une hausse des traitements et salaires moyens. De plus, la définition du revenu des particuliers utilisée par Statistique Canada n'englobe pas certaines composantes importantes du revenu imposable, par exemple les gains en capital et le revenu des régimes de retraite en fiducie, dont le rythme de croissance a été plus rapide que celui du revenu des particuliers au cours des dernières années.
- Ces facteurs ont été compensés en partie par l'accroissement des remboursements se rapportant à l'année d'imposition 1998, en hausse de 1,9 milliard de dollars par rapport à 1998-1999, ce qui tient en partie à la baisse des remboursements d'impôt traités en mars 1999 ainsi qu'à l'incidence des initiatives de réduction d'impôt annoncées dans les budgets de 1998 et de 1999. On estime que les mesures d'allègement fiscal de portée générale, par exemple la majoration du montant de revenu que les Canadiennes et les Canadiens peuvent recevoir en franchise d'impôt, l'élimination de la surtaxe fédérale d'application générale et les bonifications

de la PFCE, se sont traduites par une réduction additionnelle de 3,0 milliards de dollars des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers en 1999-2000.

Les rentrées d'impôt sur les bénéfices des sociétés ont augmenté de 1,6 milliard de dollars, ou 7,4 %, en 1999-2000, comparativement à une baisse de 4,1 % en 1998-1999. Après avoir connu une baisse de 5,6 % en 1998, les bénéfices des sociétés ont fait un bond de presque 24 %. Toutefois, les déductions au titre de pertes d'années antérieures et l'augmentation des remboursements rattachée aux bénéfices moins élevés en 1998 ont limité la croissance nette des rentrées d'impôt sur les bénéfices des sociétés en 1999-2000. Les rentrées des autres impôts directs, qui reflètent essentiellement les rentrées de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, ont progressé de 0,6 milliard de dollars, soit 20,6 %.

Les recettes découlant des cotisations d'assurance-emploi ont diminué de 0,9 milliard de dollars (4,4 %) en 1999-2000.

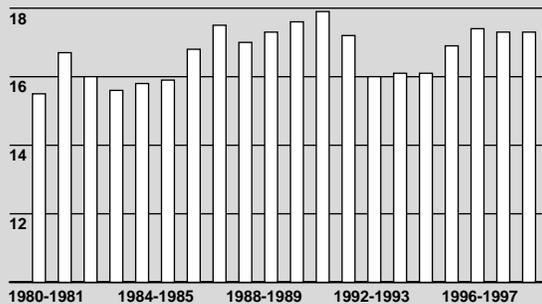
- Le taux de cotisation des employés (calculé par tranche de 100 \$ de gains assurables) est passé de 2,70 \$ en 1998 à 2,55 \$ en 1999 et à 2,40 \$ en 2000, les cotisations des employeurs connaissant des réductions similaires. L'incidence nette de ces réductions des taux de cotisation a été une diminution de recettes de quelque 1,5 milliard de dollars en 1999-2000.
- Les transferts nets au titre de rajustements d'exercices antérieurs ont été moins élevés en 1999-2000 qu'en 1998-1999, d'où une baisse additionnelle d'environ 0,4 milliard de dollars.
- La forte augmentation du nombre de personnes occupant un emploi a compensé dans une large mesure les effets de ces facteurs.

Les taxes et droits d'accise nets ont augmenté de 1,5 milliard de dollars (4,7 %), comparativement à une hausse de 1,7 % en 1998-1999. Des variations importantes ont été observées entre les différentes composantes de ces recettes.

- La quasi-totalité de la hausse d'une année sur l'autre a été enregistrée au chapitre des recettes nettes de TPS, qui ont progressé de 2,1 milliards de dollars (10,2 %). Les dépenses de consommation dans les biens durables et les habitations neuves ont connu une nette augmentation en 1999.

Ratio des recettes

% du PIB
20



Sources : ministère des Finances et Statistique Canada

- Les droits de douane à l'importation ont diminué de 10,8 %, ce qui s'explique par la mise en application de réductions tarifaires aux termes d'accords internationaux.
- Les autres taxes et droits d'accise ont diminué de 4,4 %, en raison surtout de l'élimination, le 1^{er} novembre 1998, de la taxe de transport aérien.

Les recettes non fiscales nettes se sont accrues de 0,3 milliard de dollars (4,0 %) en 1999-2000, ce qui est attribuable surtout aux gains imputables aux comptes d'opérations de change de même qu'à l'augmentation des recouvrements et des recettes tirées de la vente de licences de radiodiffusion.

Les recettes budgétaires brutes en 1999-2000 ont été supérieures de 12,4 milliards de dollars aux recettes budgétaires nettes. De ce montant, 6,0 milliards se rapportent à la PFCE, 2,9 milliards, au crédit trimestriel pour la TPS, 1,4 milliard, aux recettes des sociétés d'État consolidées et 2,6 milliards, aux recettes perçues par les ministères, ces dernières étant imputées aux programmes connexes. La hausse des paiements au titre de la PFCE est attribuable à la majoration des prestations annoncée dans le budget de 1998.

Tableau 2

Recettes budgétaires

	1998-1999	1999-2000	Variation nette	
	(en millions de dollars)			(%)
Impôts directs nets				
Impôt sur le revenu des particuliers	72 488	79 378	6 890	9,5
Impôt des sociétés	21 575	23 170	1 595	7,4
Autres	2 901	3 499	598	20,6
Total	96 964	106 047	9 083	9,4
Cotisations d'assurance-emploi	19 363	18 512	-851	-4,4
Taxes et droits d'accise nets				
Taxe sur les produits et services (TPS)	20 684	22 790	2 106	10,2
Droits de douane à l'importation	2 359	2 105	-254	-10,8
Autres taxes et droits d'accise				
Taxes sur l'énergie	4 716	4 757	41	0,9
Autres	3 640	3 234	-406	-11,2
Total	8 356	7 991	-365	-4,4
Total	31 399	32 886	1 486	4,7
Recettes fiscales nettes	147 726	157 445	9 719	6,6
Recettes non fiscales nettes				
Rendement des placements	4 991	5 251	260	5,2
Autres recettes non fiscales	2 954	3 012	58	2,0
Total	7 945	8 263	318	4,0
Recettes budgétaires nettes	155 671	165 708	10 037	6,4
Ajustements				
Prestation fiscale canadienne pour enfants	5 715	6 000	285	5,0
Remboursement de prestations de sécurité de la vieillesse	-496	-554	-58	11,7
Crédit trimestriel pour TPS	2 850	2 920	70	2,5
Recettes déduites des dépenses	2 305	2 625	320	13,9
Recettes des sociétés d'État consolidées	1 498	1 391	-107	-7,1
Ajustement net	11 872	12 382	510	4,3
Recettes budgétaires brutes	167 543	178 090	10 547	6,3

LES DÉPENSES BUDGÉTAIRES

Le tableau 3, à la page 16, présente les dépenses budgétaires en chiffres bruts et en chiffres nets. La différence est la même que celle entre les recettes budgétaires brutes et les recettes budgétaires nettes.

Les dépenses budgétaires nettes se sont élevées à 153,4 milliards de dollars en 1999-2000, en hausse de 0,6 milliard (0,4 %) par rapport à 1998-1999. Le ratio des dépenses, les dépenses budgétaires nettes en proportion des recettes budgétaires nettes, s'est établi à 92,6 %, en baisse par rapport à 1998-1999, où il se chiffrait à 98,1 %. En 1993-1994, le ratio des dépenses s'élevait à 136,2 %.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,3 milliard de dollars, ou 0,6 %, en 1999-2000. L'évolution des taux d'intérêt influe sur les frais de la dette publique, tout comme l'encours de la dette portant intérêt et sa composition.

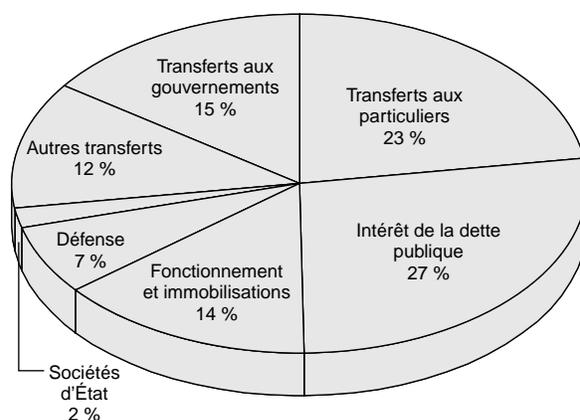
- Le taux d'intérêt effectif moyen applicable à la dette portant intérêt du gouvernement (dette non échue et obligations découlant des régimes de retraite) a été de 7,4 % en 1999-2000, soit le même que l'exercice précédent. Le taux d'intérêt effectif moyen de la dette non échue s'élevait à 6,7 % et celui des obligations relatives aux comptes de retraite et autres comptes, à 9,6 %. Depuis 1989-1990, le taux d'intérêt effectif moyen sur la dette portant intérêt a baissé de 3,5 points de pourcentage.

Cette baisse est essentiellement attribuable à des taux d'intérêt effectifs moyens plus bas sur la dette non échue, ceux-ci ayant diminué de 4,5 points de pourcentage.

- L'encours de la dette portant intérêt a augmenté légèrement en 1999-2000, passant de 595,0 milliards à 597,9 milliards de dollars. Par contre, l'encours de la dette contractée sur les marchés a diminué de 4,0 milliards pour s'établir à 456,4 milliards, tandis que les obligations découlant des comptes de retraite et autres comptes se sont chiffrées à 141,5 milliards, en hausse de 6,9 milliards de dollars. Depuis 1993-1994, la proportion de la dette contractée sur les marchés a diminué de 4 points de pourcentage approximativement, et il y a eu une hausse correspondante des obligations découlant des comptes de retraite et autres comptes. Toujours en ce qui a trait à la dette contractée sur les marchés, la part des obligations négociables a augmenté d'environ 20 points de pourcentage, tandis que la part des bons du Trésor et des Obligations d'épargne du Canada a baissé.

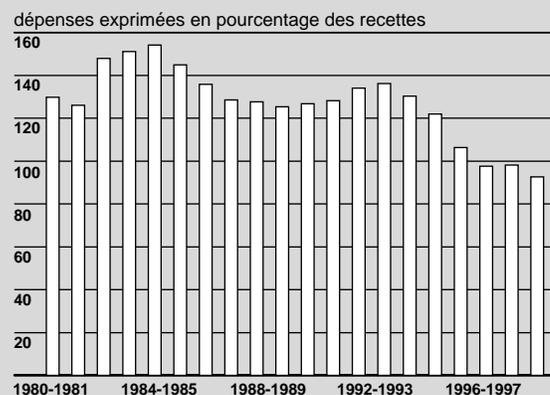
Le ratio des intérêts – les frais de la dette publique en proportion des recettes budgétaires nettes – a diminué, passant de 26,6 % en 1998-1999 à 25,1 % en 1999-2000. Ce ratio nous apprend que, en 1999-2000, le gouvernement a consacré environ 25 cents de chaque dollar de recettes au paiement des intérêts

Dépenses nettes en 1999-2000

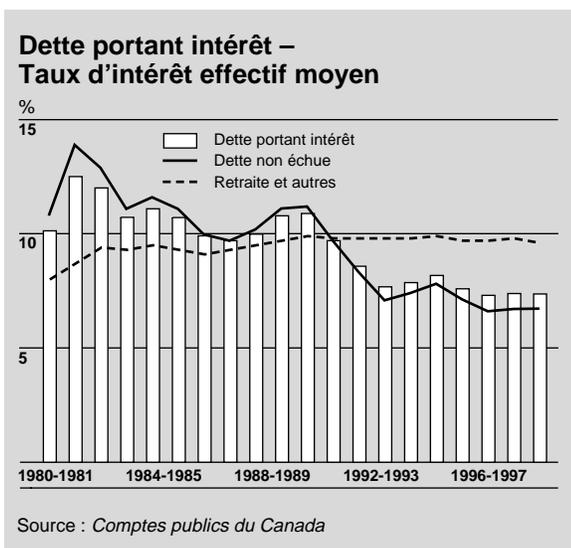


Source : Comptes publics du Canada

Ratio des dépenses



Source : Comptes publics du Canada

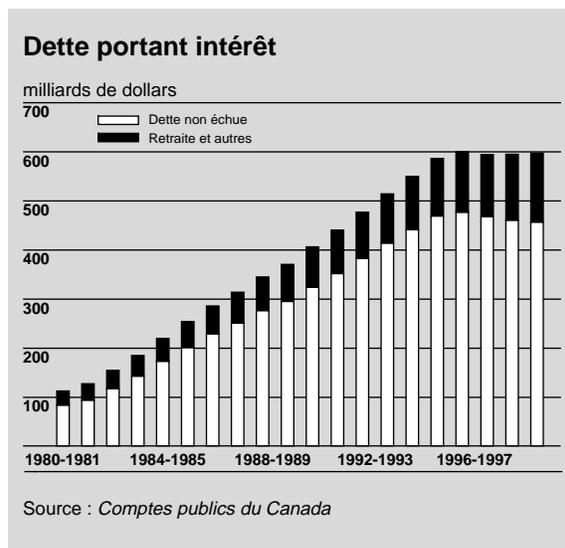


sur la dette publique. C'est bien moins qu'en 1995-1996, où ce ratio a culminé à 36 cents par dollar de recettes. En fait, il s'agit du niveau le plus bas enregistré depuis 1981-1982. Le ratio des intérêts correspond aux sommes que le gouvernement doit verser pour s'acquitter de ses obligations à l'égard de sa dette. Plus ce ratio est bas, plus le gouvernement a de marge de manœuvre pour se pencher sur les grandes priorités des Canadiens et des Canadiennes.

Les dépenses de programmes nettes, c'est-à-dire les dépenses budgétaires nettes moins les frais de la dette publique, ont augmenté de 0,4 milliard de dollars (0,3 %) en 1999-2000. La part des programmes, c'est-à-dire les dépenses de programmes nettes en proportion des recettes nettes, s'est établie à 67,4 %, en baisse par rapport à 1998-1999 (71,6 %). En 1993-1994, la part des programmes était de 103,5 %.

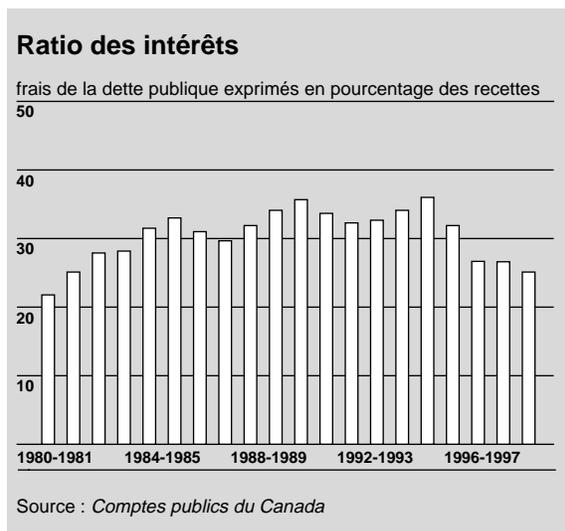
Au chapitre des dépenses de programmes, les principaux transferts aux particuliers, qui comprennent les prestations aux personnes âgées et les prestations d'assurance-emploi, ont augmenté légèrement, soit de 46 millions de dollars (0,1 %).

- Les prestations aux personnes âgées se composent des paiements de sécurité de la vieillesse, du supplément du revenu garanti et de l'allocation au conjoint. Leur total a augmenté de 629 millions de dollars en 1999-2000, en raison à la fois de la hausse du



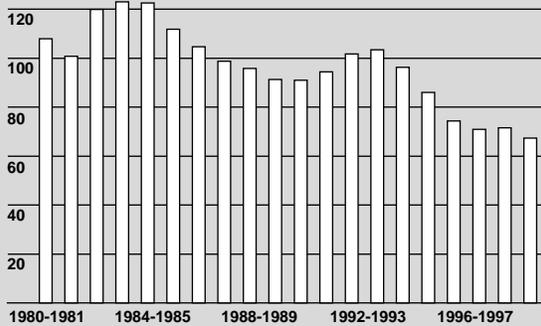
montant moyen des prestations, celles-ci étant indexées en fonction de l'inflation, et d'une augmentation du nombre de bénéficiaires.

- Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 583 millions de dollars (4,9 %). Les prestations régulières ont décliné de 0,7 milliard de dollars en raison de la baisse du nombre de chômeurs. Par contre, les transferts aux provinces en vertu des ententes sur le développement du marché du travail ainsi que les versements au titre des prestations spéciales (prestations de maladie, prestations de maternité et prestations parentales) ont augmenté légèrement.



Part des programmes

dépenses de programmes exprimées en pourcentage des recettes
140



Source : Comptes publics du Canada

Les principaux transferts aux autres administrations publiques comprennent les sommes versées au titre du TCSPS, des accords fiscaux (péréquation, transferts aux territoires et un certain nombre de programmes de moindre envergure) et des paiements de remplacement de programmes permanents. Les transferts nets en espèces ont diminué de 2,3 milliards de dollars (8,9 %) en 1999-2000, ce qui est entièrement attribuable à une diminution du supplément en espèces versé au titre du TCSPS par rapport à 1998-1999 ainsi qu'à la prise en compte, toujours en 1998-1999, de droits à péréquation élevés au titre d'années antérieures.

- Le TCSPS représente un transfert global, visant à appuyer les programmes de santé, d'enseignement postsecondaire, d'aide sociale et de services sociaux. Le transfert aux provinces et aux territoires se fait sous forme d'espèces et de points d'impôt. Dans le budget de 1998, le plancher de la composante en espèces a été porté de 11 à 12,5 milliards de dollars.
- Dans le budget de 1999, le gouvernement a annoncé un paiement spécial de 3,5 milliards de dollars devant être confié à une fiducie en main tierce, les provinces et territoires pouvant puiser à même ces fonds pour combler leurs besoins en matière de soins de santé sur une

période de trois ans. Ce supplément a été imputé à l'exercice 1998-1999. Le gouvernement a annoncé un autre paiement, de 2,5 milliards de dollars cette fois, dans le dernier budget. Cette somme a également été confiée à une fiducie en main tierce, et les provinces s'en serviront pour combler leurs besoins en matière de santé et d'enseignement postsecondaire sur une période de quatre ans. Ce supplément a été imputé à l'exercice 1999-2000.

- Parmi les accords fiscaux, ce sont les transferts de péréquation qui sont les plus importants. En vertu de ce programme, le gouvernement fédéral consent des transferts aux provinces moins nanties, afin qu'elles puissent fournir des niveaux de services publics comparables moyennant des taux d'imposition raisonnables. En 1998-1999, les données fiscales disponibles pour les années d'imposition antérieures ont révélé que les gains au chapitre des recettes ont été beaucoup plus vigoureux dans les provinces ne bénéficiant pas de la péréquation que dans les provinces bénéficiaires, ce qui a donné lieu à des rajustements rétroactifs importants des droits à péréquation en 1998-1999. Sans ces rajustements, l'augmentation des paiements de péréquation en 1999-2000 aurait augmenté parallèlement à la croissance du revenu nominal.
- Les paiements de remplacement pour programmes permanents représentent des recouvrements de dégrèvements de points d'impôt fédéraux aux termes d'ententes de non-participation. Ces dernières permettent aux provinces d'exercer un contrôle administratif et financier de certains programmes fédéraux-provinciaux. En échange, le gouvernement fédéral consent aux provinces des points d'impôt, dont la valeur est déduite du total des droits et est, par conséquent, recouvrée sur les transferts en espèces. Ces recouvrements traduisent la hausse de la valeur des points d'impôt.

Les dépenses de programmes directes, c'est-à-dire le total des dépenses de programmes moins les principaux transferts aux particuliers et aux autres administrations, se composent de subventions et d'autres paiements de transfert, de dépenses liées aux sociétés d'État et à la défense, et de dépenses de fonctionnement et d'immobilisations des ministères et organismes fédéraux. Ces dépenses se sont chiffrées à 53,8 milliards de dollars en 1999-2000, en hausse de 2,6 milliards (5,1 %) par rapport à 1998-1999. Cette hausse est entièrement attribuable à l'incidence des initiatives annoncées dans le budget de 2000, incidence se chiffrant à 3,4 milliards de dollars.

Au chapitre des dépenses de programmes directes :

- Les subventions et autres paiements de transfert ont diminué de 0,2 milliard de dollars (1,1 %). L'expiration des programmes spéciaux d'aide à l'adaptation à l'intention des pêcheurs et des travailleurs d'usine touchés par la crise du poisson de fond de la côte Est, les dépenses moins élevées au titre des programmes relatifs au marché du travail, la diminution du passif relatif aux prêts en cours et la fin de l'initiative d'aide à l'adaptation à NAV CANADA par suite du transfert des services de navigation aérienne ont plus que compensé l'incidence des nouvelles initiatives annoncées dans le budget de 2000. Voici certaines des initiatives en question :
 - affectation de 900 millions de dollars à la Fondation canadienne pour l'innovation pour aider les établissements d'enseignement postsecondaire, les hôpitaux de recherche et les organismes à but non lucratif à moderniser leur infrastructure de recherche. Cet investissement porte à 1,9 milliard le total des sommes transférées par le gouvernement à la Fondation;
 - affectation de 160 millions de dollars à Génome Canada pour le financement des activités de cinq centres de recherche sur le génome;
 - affectation de 100 millions de dollars pour la création d'un fonds renouvelable, le Fonds d'habilitation municipale écologique, ayant pour objet d'appuyer la mise en œuvre de projets dans des domaines comme l'économie d'énergie et d'eau, les transports urbains et le détournement des déchets;
 - affectation de 60 millions de dollars pour le financement de la Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère;
 - affectation de 586 millions de dollars à titre d'aide au revenu agricole en cas de catastrophe.
- Les dépenses liées aux sociétés d'État ont diminué de 0,5 milliard de dollars (15,6 %) comparativement à 1998-1999. Cette composante comprend les crédits budgétaires affectés aux sociétés d'État consolidées (c'est-à-dire les sociétés d'État dont la principale source de revenu provient de fonds versés par le gouvernement) et les bénéfices et pertes annuels des sociétés d'État entreprises. Cette baisse est attribuable pour une bonne part à la hausse des bénéfices nets des sociétés d'État entreprises.
 - Les dépenses de fonctionnement et d'immobilisations comprennent les frais de l'administration fédérale et de la défense, ainsi que les coûts des services particuliers fournis au public, par exemple :
 - les soins de santé dispensés aux Autochtones et aux anciens combattants;
 - les recherches effectuées par les ministères fédéraux;
 - l'inspection des aliments;
 - la garde côtière et le sauvetage aérien et en mer;
 - l'administration des parcs nationaux et des lieux historiques;
 - la perception des impôts et des taxes;
 - le fonctionnement des établissements correctionnels fédéraux et les services policiers;
 - l'administration des programmes.

Les dépenses à ce chapitre ont augmenté de 3,3 milliards de dollars, soit 11,6 %, par rapport à 1998-1999.

- Les dépenses reliées à la défense ont connu une hausse de 1,4 milliard de dollars, attribuable d'abord à la majoration de l'aide accordée aux forces armées pour le respect des engagements internationaux du Canada au Kosovo. En outre, le budget de 1999 prévoyait l'affectation de fonds pour alléger les pressions relatives à la solde et aux avantages sociaux du personnel militaire.
- Les dépenses de fonctionnement et d'immobilisations autres que celles reliées à la défense ont augmenté de 1,9 milliard de dollars. La moitié environ de cette somme est attribuable à l'augmentation du coût des avantages sociaux accordés aux employés dans une large mesure par suite de la reprise des négociations collectives, après six ans de contraintes salariales imposées par voie

législative. De plus, au cours de l'exercice, le Secrétariat du Conseil du Trésor a mené un examen en profondeur de la capacité de différents ministères d'exécuter les programmes existants. Cet examen a donné lieu à une majoration de quelque 500 millions de dollars des crédits affectés dans un certain nombre de domaines jugés essentiels à la préservation de la santé et de la sécurité des Canadiens ainsi qu'à la viabilité de services publics de qualité. La plus grande partie de ces fonds additionnels ont été accordés à Citoyenneté et Immigration Canada, à la Gendarmerie royale du Canada et à Pêches et Océans Canada.

Les dépenses budgétaires brutes ont été supérieures de 12,4 milliards de dollars aux dépenses budgétaires nettes, ce qui concorde avec l'écart entre les recettes budgétaires brutes et nettes. Ces écarts ont été décrits dans la section portant sur les recettes budgétaires.

Tableau 3

Dépenses budgétaires

	1998-1999	1999-2000	Variation nette	
	(en millions de dollars)		(%)	
Principaux transferts nets aux particuliers				
Prestations aux personnes âgées	22 781	23 410	629	2,8
Prestations d'assurance-emploi	11 884	11 301	-583	-4,9
Total partiel	34 665	34 711	46	0,1
Principaux transferts aux autres administrations				
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS)	12 500	12 500	0	0,0
Accords fiscaux	10 398	10 721	323	3,1
Paiements de remplacement de programmes permanents	-2 150	-2 425	-275	12,8
Total partiel	20 748	20 796	48	0,2
Paiements spéciaux :				
Supplément en espèces au titre du TCSPS	3 500	2 500	-1 000	-28,6
Ajustements des années précédentes				
TCSPS	28	-109		
Accords fiscaux	1 247			
Autres		56		
Total	25 523	23 243	-2 280	-8,9
Dépenses de programmes directes nettes				
Subventions et autres transferts				
Agriculture et Agroalimentaire	1 194	1 518	324	27,1
Affaires étrangères et Commerce international	2 065	2 114	49	2,4
Santé Canada	1 180	1 161	-19	-1,6
Développement des ressources humaines	2 429	2 008	-421	-17,3
Affaires indiennes et du Nord canadien	4 101	4 185	84	2,0
Industrie et organismes de développement régional	2 282	2 971	689	30,2
Anciens combattants	1 377	1 402	25	1,8
Autres	4 107	3 176	-931	-22,7
Total	18 735	18 535	-200	-1,1
Sociétés d'État				
Société canadienne d'hypothèques et de logement	1 865	1 928	63	3,4
Société Radio-Canada	912	879	-33	-3,6
Autres	720	146	-574	-79,7
Total	3 497	2 953	-544	-15,6
Dépenses de fonctionnement et immobilisations				
Défense	8 781	10 201	1 420	16,2
Tous les autres ministères	20 192	22 120	1 928	9,5
Total	28 973	32 321	3 348	11,6
Dépenses de programmes directes nettes	51 205	53 809	2 604	5,1
Dépenses de programmes nettes	111 393	111 763	370	0,3
Frais de la dette publique	41 394	41 647	253	0,6
Dépenses budgétaires nettes	152 787	153 410	623	0,4
Ajustements				
Prestation fiscale canadienne pour enfants	5 715	6 000	285	5,0
Remboursement de prestations de sécurité de la vieillesse	-496	-554	-58	11,7
Crédit trimestriel pour la taxe sur les produits et services	2 850	2 920	70	2,5
Recettes déduites des dépenses	2 305	2 625	320	13,9
Recettes des sociétés d'État consolidées	1 498	1 391	-107	-7,1
Ajustement net	11 872	12 382	510	4,3
Dépenses budgétaires brutes	164 659	165 792	1 133	0,7

LE SOLDE BUDGÉTAIRE, LES RESSOURCES OU BESOINS FINANCIERS ET LA DETTE

C'est le solde budgétaire qui permet le mieux d'évaluer la situation financière du gouvernement fédéral. Il est présenté suivant la méthode de comptabilité d'exercice modifiée, en vertu de laquelle les obligations de l'État sont constatées dès qu'elles sont engagées, peu importe à quel moment le paiement correspondant est effectué. Le solde budgétaire ne vise que les activités sur lesquelles le gouvernement exerce un contrôle législatif.

Pour leur part, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds de l'État. Ils diffèrent du solde budgétaire, car ils englobent les opérations relatives aux prêts, aux placements et aux avances, aux régimes de retraite des fonctionnaires fédéraux et aux autres comptes à fins déterminées, ainsi que l'évolution des autres passifs et actifs financiers. Ces activités font partie des opérations non budgétaires. Le passage de la comptabilité d'exercice à la comptabilité de caisse est également reflété dans les opérations non budgétaires.

Les opérations non budgétaires en 1999-2000 se sont soldées par des ressources nettes de 2,3 milliards de dollars, comparativement à 8,6 milliards en 1998-1999. Voici la situation en ce qui a trait aux principales composantes.

- Les prêts, placements et avances se sont traduits par des besoins nets de 0,3 milliard de dollars, alors qu'ils avaient donné lieu à des ressources nettes de 0,5 milliard en 1998-1999.
- Les régimes de retraite et autres comptes sont demeurés inchangés par rapport à 1998-1999, se chiffrant à 7,0 milliards de dollars.
- Les autres opérations ont donné lieu à des besoins nets de 4,4 milliards de dollars, comparativement à des ressources nettes de 1,1 milliard en 1998-1999.

Compte tenu de l'excédent budgétaire de 12,3 milliards de dollars et des ressources nettes de 2,3 milliards dégagées par les opérations non budgétaires, le gouvernement a enregistré des ressources financières nettes, opérations de change exclues, de 14,6 milliards de dollars en 1999-2000, en hausse par rapport aux ressources financières de 11,5 milliards réalisées en 1998-1999. Il s'agit du quatrième exercice consécutif où des ressources nettes sont dégagées.

Les ressources ou besoins financiers totaux comprennent les opérations de change qui, elles, représentent toutes les opérations sur les réserves internationales détenues dans le Compte du fonds des changes. Ce dernier a pour objet de promouvoir l'ordre et la stabilité du dollar canadien sur le marché des changes. À cette fin, il achète des devises (vend des dollars canadiens) lorsque la monnaie canadienne subit des pressions à la hausse et vend des devises (achète des dollars canadiens) lorsque la monnaie canadienne subit des pressions à la baisse. L'achat de dollars canadiens constitue une ressource dégagée par les opérations du Fonds de change, tandis que la vente de dollars canadiens représente un besoin. L'évolution des obligations libellées en devises, qui servent à modifier le niveau des réserves de change du Canada, influe aussi sur les opérations de change. En 1999-2000, ces opérations se sont soldées par des besoins nets de 6,8 milliards de dollars, comparativement à des besoins nets de 5,7 milliards en 1998-1999.

On a par conséquent constaté des ressources financières totales – l'excédent budgétaire plus les opérations non budgétaires et les opérations de change – de 7,7 milliards de dollars en 1999-2000, contre des ressources de 5,8 milliards en 1998-1999.

Grâce à ces ressources financières totales, le gouvernement a pu rembourser 4,0 milliards de dollars de sa dette contractée sur les marchés et augmenter son encaisse de 3,7 milliards. Au 31 mars 2000, l'encaisse s'établissait à 13,0 milliards de dollars.

Tableau 4

Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers

	1993- 1994	1994- 1995	1995- 1996	1996- 1997	1997- 1998	1998- 1999	1999- 2000
	(en milliards de dollars)						
Solde budgétaire	-42,0	-37,5	-28,6	-8,9	3,5	2,9	12,3
Opérations non budgétaires							
Prêts, placements et avances	0,6	0,3	2,7	0,3	2,0	0,5	-0,3
Régimes de retraite et autres comptes							
Régimes de retraite du secteur public	6,2	6,9	6,8	6,3	3,3	5,0	5,9
Régime de pensions du Canada (net)	-0,1	0,7	0,2	0,1	0,5	1,2	0,8
Autres	0,2	1,0	0,6	0,5	0,1	0,9	0,2
Total	6,2	8,7	7,6	6,9	3,8	7,0	7,0
Autres opérations	5,4	2,6	1,1	3,0	3,4	1,1	-4,4
Total	12,2	11,6	11,4	10,2	9,3	8,6	2,3
Ressources ou besoins financiers nets (opérations de change exclues)	-29,9	-25,8	-17,2	1,3	12,7	11,5	14,6
Opérations de change	-2,1	-1,4	-4,7	-7,8	-2,2	-5,7	-6,8
Solde financier total	-32,0	-27,3	-21,9	-6,5	10,6	5,8	7,7
Variation nette des emprunts	31,2	27,0	28,5	7,3	-9,6	-6,9	-4,0
Variation de l'encaisse	-0,7	-0,2	6,7	0,8	1,0	-1,1	3,7
Encaisse au 31 mars	2,1	1,9	8,6	9,4	10,4	9,3	13,0

Tableau 5

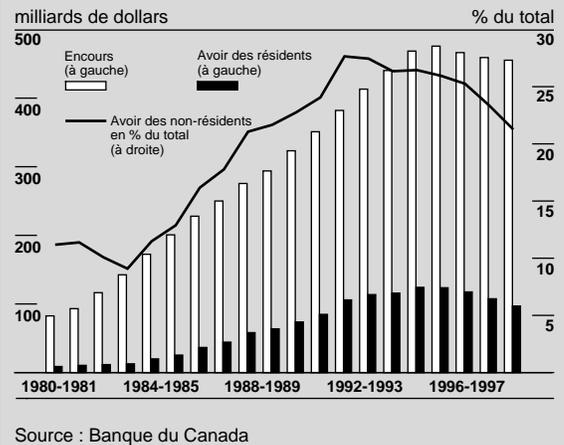
Encours de la dette en fin d'exercice

	1993- 1994	1994- 1995	1995- 1996	1996- 1997	1997- 1998	1998- 1999	1999- 2000
	(en milliards de dollars)						
Dette portant intérêt							
Dette non échue	414,0	441,0	469,5	476,9	467,3	460,4	456,4
Régimes de retraite et autres comptes	100,5	109,2	116,8	123,7	127,5	134,6	141,5
Total	514,5	550,2	586,4	600,6	594,8	595,0	597,9
Autres passifs	31,9	34,6	38,3	40,1	43,7	45,3	40,7
Passif total (dette brute)	546,4	584,8	624,7	640,7	638,5	640,3	638,7
Actifs financiers	38,2	39,1	50,4	57,5	58,8	63,5	74,2
Déficit accumulé (dette publique nette)	508,2	545,7	574,3	583,2	579,7	576,8	564,5

Le passif total comprend la dette portant intérêt et d'autres obligations. La dette portant intérêt, qui comprend la dette contractée sur les marchés et les obligations relatives aux régimes de retraite du secteur public et aux autres comptes, s'élevait à 597,9 milliards de dollars au 31 mars 2000, soit une légère augmentation par rapport à l'exercice précédent. Les autres passifs, comme les créditeurs et les charges à payer, ont diminué de 4,6 milliards par rapport à 1998-1999, passant à 40,7 milliards. Par conséquent, le passif total, ou la dette brute, s'est établie à 638,7 milliards de dollars.

Les actifs financiers comprennent l'encaisse et les débiteurs, les comptes de change et les prêts, placements et avances. Les immobilisations, les stocks et les recettes fiscales nettes ne sont pas inclus. Les immobilisations et les stocks sont imputés aux dépenses en totalité au moment de l'acquisition ou de la construction, tandis que les recettes fiscales sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse. Les actifs financiers s'élevaient à 74,2 milliards de dollars au 31 mars 2000, soit une hausse de 10,7 milliards par rapport au 31 mars 1999; cette hausse est d'abord attribuable à l'accroissement de l'encaisse en fin d'exercice ainsi qu'à la hausse de l'actif dans les comptes d'opérations de change à mesure que le gouvernement continue d'accroître les réserves de change à l'instar d'autres pays comparables.

Portefeuilles étrangers de titres du gouvernement canadien



En conséquence, le déficit accumulé, ou la dette publique nette, s'élevait à 564,5 milliards de dollars au 31 mars 2000, soit une baisse de 12,3 milliards par rapport au 31 mars 1999 et de 18,7 milliards par rapport au sommet de 583,2 milliards atteint au 31 mars 1997.

Les portefeuilles étrangers de titres du gouvernement canadien étaient estimés à 97,3 milliards de dollars à la fin de mars 2000, soit 21,3 % de la dette totale contractée sur les marchés par le gouvernement. Il s'agit du ratio le plus bas depuis 1988-1989.

LA « CARTE DE POINTAGE »

Dans cette section, les chiffres réels observés au titre d'un certain nombre d'indicateurs économiques en 1999 et les résultats financiers pour 1999-2000 sont comparés aux prévisions faites dans le budget de 2000. La comparaison s'étend en outre aux prévisions énoncées dans le budget de février 1999 à propos de l'exercice 1999-2000.

Dans les budgets de 1999 et de 2000, le gouvernement a indiqué son intention de déposer un budget équilibré en 1999-2000. Conformément au Plan de remboursement de la dette, l'objectif financier pour chaque exercice repose sur les éléments suivants :

- la moyenne des prévisions économiques du secteur privé, à des fins de planification budgétaire;
- l'inclusion d'une réserve pour éventualités annuelle, dans le but de couvrir les risques inhérents aux imprévus et les imprécisions inévitables des modèles économiques et financiers servant à traduire les hypothèses économiques en prévisions budgétaires détaillées. Les fonds de la réserve ne peuvent être consacrés à de nouvelles initiatives stratégiques; si la réserve n'est pas requise, elle est affectée au remboursement de la dette publique. En 1999-2000, la réserve pour éventualités était de 3 milliards de dollars;
- une marge de prudence additionnelle, afin de se prémunir davantage encore contre le retour à l'ère des déficits. Dans le budget de 1999, cette marge de prudence a été intégrée aux prévisions de recettes et de dépenses sous la forme d'un rajustement des hypothèses économiques, ce qui signifie que son incidence budgétaire n'a pas été exprimée de façon explicite, contrairement à ce que l'on observe dans le budget de 2000.

La croissance économique enregistrée en 1999 a été beaucoup plus forte que prévu au moment de l'élaboration du budget de 1999. La croissance du revenu nominal selon la moyenne des prévisions du secteur privé plus les rajustements au titre de la marge de prudence était de 2,6 % seulement pour 1999. En raison de la

détérioration des perspectives économiques mondiales en 1998, conséquence de la crise financière asiatique, la plupart des économistes du secteur privé professaient un certain pessimisme quant à la croissance que connaîtrait l'économie canadienne. Or, les conditions économiques se sont améliorées tout au long de 1999 et, lors de la publication de *La Mise à jour économique et financière* le 2 novembre 1999, les économistes du secteur privé avaient révisé à la hausse la croissance prévue pour 1999, la situant à 5,1 %. Dans le budget de 2000, la croissance a été révisée une fois de plus, à 5,4 % cette fois. Les estimations préliminaires de Statistique Canada, publiées à la fin de mai 2000, donnent à penser que la croissance du revenu nominal en 1999 a été de 6,2 %, soit plus du double de ce que l'on prévoyait lors du dépôt du budget de 1999. À titre comparatif, les taux d'intérêt ont peu fluctué par rapport aux prévisions énoncées à l'époque du budget de 1999.

Comparaison des résultats pour 1999-2000 avec les prévisions budgétaires de 2000

Les recettes budgétaires ont dépassé de 5,8 milliards de dollars les projections budgétaires de 2000. Les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers ont été plus élevées de 2,9 milliards de dollars; de ce chiffre, 1 milliard est attribuable aux recouvrements du compte de perception de l'impôt provincial. Les recettes non fiscales ont dépassé de 1,1 milliard de dollars les projections et les droits et taxes d'accise, de 0,9 milliard. Les dépenses de programmes ont été de 3,7 milliards de dollars inférieures aux projections; de ce chiffre, 3,1 milliards sont imputables aux dépenses de programmes directes. Ces dernières ont été moins élevées que prévu en raison d'une hausse des bénéfices des sociétés d'État entreprises et d'un passif en fin d'exercice plus bas que prévu. Les frais de la dette publique ont été de 0,1 milliard plus élevés. Compte tenu de la réserve pour éventualités de 3 milliards incorporée à l'objectif budgétaire pour 1999-2000, l'excédent budgétaire total s'est établi à 12,3 milliards de dollars.

Les opérations non budgétaires ont été de 5,7 milliards de dollars moins élevées que ce que l'on prévoyait dans le budget de 2000. De ce fait, les ressources financières, opérations de change exclues, ont dépassé de 6,5 milliards les projections budgétaires de 2000.

Comparaison des résultats pour 1999-2000 avec les prévisions budgétaires de 1999

Les recettes budgétaires ont dépassé de 9,0 milliards de dollars les projections budgétaires de 1999, et chacune des principales composantes de ces recettes ont été plus élevées que prévu. Parmi les écarts les plus marqués, mentionnons les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers (supérieures de 4,4 milliards) et les rentrées d'impôt sur les bénéfices des sociétés (supérieures de 2,3 milliards). Les rajustements au titre d'années antérieures représentent environ 1 milliard de dollars de la hausse des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers.

Les dépenses budgétaires totales ont été de 0,3 milliard de dollars inférieures aux prévisions énoncées dans le budget de 1999, les dépenses de programmes plus élevées de 0,6 milliard ayant été plus que compensées par des frais de la dette publique de 0,9 milliard moins élevés que prévu. Parmi les dépenses de programmes, les prestations d'assurance-emploi ont été de

2,1 milliards de dollars inférieures aux prévisions, ce qui tient surtout au nombre moins élevé que prévu de chômeurs. Les transferts aux autres administrations publiques ont été de 3,0 milliards de dollars supérieurs, ce qui découle essentiellement du supplément en espèces de 2,5 milliards au titre du TCSPS prévu dans le budget de 2000 ainsi qu'à des droits à péréquation plus élevés. Les dépenses de programmes directes ont été légèrement inférieures aux prévisions. En effet, l'incidence des nouvelles initiatives annoncées dans le budget de 2000, soit 3,4 milliards de dollars (voir l'annexe 1 du *Plan budgétaire de 2000*), a été plus que compensée par les bénéfices nets plus élevés que prévu des sociétés d'État entreprises ainsi que par un passif plus bas que prévu.

Cette situation a donné lieu à un excédent de 9,3 milliards de dollars. Il n'a pas été nécessaire d'utiliser la réserve pour éventualités de 3 milliards, ce qui porte l'excédent budgétaire total à 12,3 milliards.

Les opérations non budgétaires ont été de 2,7 milliards de dollars inférieures à celles prévues dans le budget de 1999. Par conséquent, les ressources financières, opérations de change exclues, ont dépassé de 9,5 milliards les prévisions du budget de 1999.

Tableau 6

La « carte de pointage » : comparaison des résultats avec les prévisions budgétaires de 1999 et de 2000

	Résultats : écart par rapport	
	au budget de 2000	au budget de 1999
Indicateurs économiques pour 1999		
PIB nominal (points de pourcentage)	0,8	3,6
Taux d'intérêt		
Bons du Trésor à 91 jours (points de base)	2	-38
Obligations à 10 ans du gouvernement (point de base)	5	-5
Résultats financiers pour 1999-2000		
	(milliards de dollars)	
Recettes budgétaires		
Impôt sur le revenu des particuliers	2,9	4,4
Impôt des sociétés	0,7	2,3
Autres impôts directs	0,2	0,6
Cotisations d'assurance-emploi	0,0	0,2
Taxes et droits d'accise	0,9	0,6
Recettes non fiscales	1,1	0,8
Total	5,8	9,0
Dépenses de programmes		
Principaux transferts aux particuliers		
Prestations aux personnes âgées	0,1	-0,1
Prestations d'assurance-emploi	-0,4	-2,1
Principaux transferts aux autres administrations		
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	0,0	2,5
Accords fiscaux	-0,3	0,5
Dépenses de programmes directes	-3,1	-0,1
Total	-3,7	0,6
Frais de la dette publique	0,1	-0,9
Réserve pour éventualités	-3,0	-3,0
Résultat budgétaire	12,3	12,3
Opérations non budgétaires	-5,7	-2,7
Ressources ou besoins financiers (opérations de change exclues)	6,5	9,5



OPINION DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONDENSÉS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Au ministre des Finances,

Les états financiers condensés ci-joints des recettes, des dépenses et du déficit accumulé, de l'actif et du passif et de l'évolution de la situation financière ont été établis à partir des états financiers complets du gouvernement du Canada au 31 mars 2000 et pour l'exercice terminé à cette date sur lesquels j'ai formulé une opinion sans réserve dans mon rapport du 24 juillet 2000. La présentation d'un résumé fidèle des états financiers complets relève de la responsabilité du gouvernement. Ma responsabilité consiste à faire rapport sur les états financiers condensés.

À mon avis, les états financiers condensés ci-joints donnent, à tous égards importants, un résumé fidèle des états financiers complets correspondants selon les critères établis par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Comme ces états financiers sont condensés, le lecteur doit garder à l'esprit qu'ils risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de plus amples informations sur la situation financière, les résultats du fonctionnement et l'évolution de la situation financière du gouvernement, le lecteur devra se reporter aux états financiers complets correspondants qui seront inclus dans le volume I des *Comptes publics du Canada 2000*, lesquels doivent être déposés à la Chambre des communes plus tard cette année.

Le vérificateur général du Canada,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "L. Denis Desautels".

L. Denis Desautels, FCA

Ottawa, Canada
le 24 juillet 2000

LES ÉTATS FINANCIERS CONDENSÉS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Le but fondamental de ces états financiers condensés est de donner un aperçu des activités et des ressources financières du gouvernement dont il est responsable en vertu de l'autorité donnée par le Parlement. Il incombe au gouvernement de veiller à l'intégrité et à l'objectivité de ces états financiers.

Ces états financiers sont un extrait présenté sous forme résumée des états financiers vérifiés qui se trouvent dans la section 1 du volume I des

Comptes publics du Canada 2000, qui seront déposés devant le Parlement plus tard cette année. Comme ces états financiers condensés sont, du fait de leur nature, un sommaire, ils ne contiennent pas tous les renseignements requis pour la présentation de l'information financière par les gouvernements au Canada. Les lecteurs intéressés par la présentation d'information plus détaillée devraient se référer aux états financiers vérifiés dans les *Comptes publics du Canada*.

Tableau 7

Gouvernement du Canada État condensé des recettes, des dépenses et du déficit accumulé pour l'exercice clos le 31 mars 2000

	2000	1999
	(en millions de dollars)	
Recettes		
Recettes fiscales		
Impôt sur le revenu	111 493	102 183
Taxes et droits d'accise	35 806	34 249
Cotisations d'assurance-emploi	18 512	19 363
	165 811	155 795
Recettes non fiscales	12 279	11 748
Total des recettes brutes	178 090	167 543
Montants déduits pour obtenir les recettes nettes	12 382	11 872
Total des recettes nettes	165 708	155 671
Dépenses		
Paiements de transfert		
Prestations de sécurité de la vieillesse et paiements connexes	22 856	22 285
Paiements à d'autres paliers de gouvernement	23 243	25 523
Prestations d'assurance-emploi	11 301	11 884
Autres paiements de transfert	27 455	27 300
	84 855	86 992
Dépenses des sociétés d'État	4 344	4 995
Autres dépenses de programme	34 946	31 278
Total des dépenses de programmes brutes	124 145	123 265
Montants déduits pour obtenir les dépenses de programmes nettes	12 382	11 872
Total des dépenses de programmes nettes	111 763	111 393
Intérêts sur la dette	41 647	41 394
Total des dépenses nettes	153 410	152 787
Excédent de l'exercice	12 298	2 884
Déficit accumulé au début de l'exercice	576 824	579 708
Déficit accumulé à la fin de l'exercice	564 526	576 824

Tableau 8

Gouvernement du Canada
État condensé de l'actif et du passif
au 31 mars 2000

	2000	1999
	(en millions de dollars)	
Passif		
Créditeurs, charges à payer et provisions		
Créditeurs et charges à payer	28 904	34 300
Provisions pour garanties et avantages sociaux	11 844	11 016
Total	40 748	45 316
Dette portant intérêt		
Dette non échue		
Obligations négociables	293 927	295 752
Bons du Trésor	99 850	96 950
Obligations d'épargne du Canada	26 489	27 662
Obligations non négociables et billets	3 552	4 063
Total à payer en monnaie canadienne	423 818	424 427
À payer en devises	32 588	36 000
Total	456 406	460 427
Régimes de retraite et autres comptes		
Régimes de retraite du secteur public	128 346	122 407
Dus au Régime de pensions du Canada	6 217	5 427
Autres	6 963	6 724
Total	141 526	134 558
Total de la dette portant intérêt	597 932	594 985
Total du passif	638 680	640 301
Actif		
Encaisse et débiteurs		
Encaisse	14 511	10 693
Débiteurs	4 353	4 580
Total	18 864	15 273
Comptes d'opérations de change	41 494	34 668
Prêts, placements et avances		
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	10 562	11 052
Gouvernements étrangers et organisations internationales	7 316	7 555
Autres	4 184	4 341
Total	22 062	22 948
Moins provision pour moins-value	8 266	9 412
Total	13 796	13 536
Total de l'actif	74 154	63 477
Déficit accumulé	564 526	576 824

Tableau 9

Gouvernement du Canada
État condensé de l'évolution de la situation financière
pour l'exercice clos le 31 mars 2000

	2000	1999
	(en millions de dollars)	
Encaisse générée par les activités de fonctionnement		
Excédent de l'exercice	12 298	2 884
Plus dépenses sans incidence sur l'encaisse	8 510	11 016
	20 808	13 900
Paiements nets des régimes de retraite et autres comptes	(4 010)	(3 081)
Changement net dans les débiteurs, créditeurs et charges à payer	(3 272)	181
	13 526	11 000
Encaisse générée par les activités d'investissement		
Diminution nette des prêts, placements et avances	1 139	566
Encaisse générée par les activités d'opérations de change		
Augmentation nette des emprunts en devises	(3 412)	8 817
Augmentation nette des comptes d'opérations de change	(6 826)	(5 700)
	(10 238)	3 117
Encaisse nette générée avant les activités de financement	4 427	14 683
Encaisse utilisée par les activités de financement		
Diminution nette des emprunts en monnaie canadienne	609	15 681
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	3 818	(998)
Encaisse au début de l'exercice	10 693	11 691
Encaisse à la fin de l'exercice	14 511	10 693

Gouvernement du Canada
Notes aux états financiers condensés

Principales conventions comptables

Le périmètre comptable du gouvernement du Canada comprend tous les ministères, organismes, sociétés et fonds qui appartiennent au gouvernement ou sont sous son contrôle et qui doivent rendre compte au Parlement. Les activités financières de toutes ces entités sont consolidées dans ces états, à l'exception des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, lesquelles ne dépendent pas de crédits parlementaires pour financer leurs activités. Ces sociétés sont présentées comme placements, à leur coût original rajusté d'une provision pour moins-value qui reflète leurs bénéfices ou pertes annuels. Le Régime de pensions du Canada est exclu du périmètre comptable puisqu'il est contrôlé conjointement par le gouvernement fédéral et les provinces participantes.

Le gouvernement utilise essentiellement la méthode de la comptabilité d'exercice pour ses opérations. Deux postes importants font exception : les recettes fiscales et les remboursements d'impôt qui sont généralement comptabilisés sur une base de caisse, et les immobilisations qui sont imputées aux dépenses en totalité au moment de l'acquisition ou de la construction.

En conséquence, seuls les avoirs financiers sont comptabilisés comme actifs à l'état condensé de l'actif et du passif car ils peuvent générer des ressources servant à acquitter des passifs ou à financer des activités futures. Les actifs sont comptabilisés au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette. Les passifs sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, et les obligations découlant des

régimes de retraite du secteur public et des indemnités de cessation d'emploi sont déterminées de façon actuarielle. Des provisions sont établies pour les garanties d'emprunt, pour les prêts à conditions de faveur et les prêts consentis aux États souverains, et pour d'autres obligations.

Certains montants de ces états financiers sont fondés sur des estimations et des hypothèses établies par le gouvernement. De par leur nature, ces estimations sont sujettes à l'incertitude relative à la mesure, quoique toutes sont présumées être raisonnables.

Les chiffres de 1999 ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

Présentation des recettes et des dépenses sur une base brute

Les montants figurant à l'état condensé des recettes, des dépenses et du déficit accumulé sont présentés sur une base brute seulement. Les recettes brutes comprennent les recettes des sociétés d'État consolidées et les recettes des ministères, organismes et fonds qui, sur une base nette, sont déduites des dépenses pour fins de présentation du budget et des autorisations parlementaires. Les dépenses brutes comprennent les dépenses déterminées par le biais du régime fiscal, tels que la prestation fiscale pour enfants et les crédits d'impôt trimestriels relatifs à la TPS, qui sont déduits des recettes sur une base nette.

Engagements contractuels

Les engagements contractuels qui auront un effet important sur les dépenses futures comprennent : les accords de paiements de transfert, les régimes de prestations pour anciens combattants et

autres prestataires, les acquisitions d'immobilisations et autres achats, les contrats de location-exploitation et de location-acquisition, et le financement d'organisations internationales. Au 31 mars 2000, les engagements contractuels s'élevaient à environ 33 milliards de dollars (31 milliards de dollars en 1999).

Passif éventuel

Le passif éventuel ou potentiel qui peut devenir une obligation réelle dans les années à venir provient de garanties données par le gouvernement, de capital sujet à appel dans les organisations internationales, de réclamations et de causes en instance et imminentes, et d'éventualités environnementales. Le passif éventuel relatif aux garanties accordées par le gouvernement et les organisations internationales s'élève à 67 milliards de dollars (62 milliards en 1999). Le montant total réclamé au gouvernement pour d'autres réclamations et causes en instance et imminentes qui demeurent non réglées ne peut être évalué. Certaines de ces réclamations, qui s'élèvent à plus de 200 milliards de dollars, se rapportent à des revendications territoriales globales des autochtones. Le gouvernement est persuadé que le règlement définitif de ce passif éventuel se traduira en des montants nettement inférieurs à ceux qui sont présentés.

Les montants en vigueur pour des programmes d'assurances administrés sur une base autosuffisante pour le gouvernement par trois sociétés d'État étaient d'environ 555 milliards de dollars (522 milliards de dollars en 1999). Le gouvernement prévoit n'avoir à encourir aucun coût pour les réclamations relatives à ces programmes d'assurance.

Autres sources de renseignements

Comptes publics du Canada

Les *Comptes publics du Canada*, conformément au paragraphe 64(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, sont déposés chaque automne par le président du Conseil du Trésor. Ils se présentent en deux volumes :

- le Volume I renferme les états financiers vérifiés du gouvernement du Canada ainsi que des tableaux et des renseignements à l'appui;
- le Volume II fournit des détails sur les opérations financières par ministère (Partie I) ainsi que des renseignements et des analyses supplémentaires (Partie II).

Le budget

Le budget, qui est habituellement déposé en février, présente le plan global du gouvernement en matière de recettes et de dépenses, dont le résultat détermine le solde budgétaire. Le budget présente également les propositions de modifications fiscales.

La revue financière

Ce bulletin mensuel produit par le ministère des Finances expose les faits saillants des résultats financiers du gouvernement fédéral ainsi que les raisons des principales variations.

Stratégie de gestion de la dette

Ce rapport est déposé chaque année au Parlement. Il fournit des renseignements sur la stratégie de gestion de la dette du gouvernement fédéral pour l'exercice à venir.

Rapport sur la gestion de la dette

Ce document annuel expose les principaux éléments de la stratégie qu'applique le gouvernement fédéral en matière de dette publique et décrit les divers aspects stratégiques et opérationnels du programme de gestion de la dette ainsi que des activités de gestion de la trésorerie au cours du dernier exercice.

Budget des dépenses

Chaque année, le gouvernement établit son *Budget des dépenses*, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le *Budget des dépenses* est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor. Il comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses qui figure dans le budget.

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents : les rapports sur les plans et les priorités et les rapports ministériels sur le rendement.